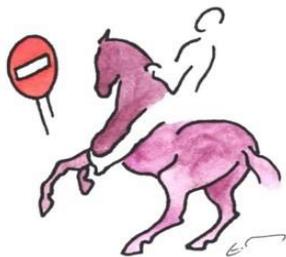


DROITS, DEVOIRS ET LIBERTES DU RANDONNEUR

PARTICIPANT AUX SORTIES EQUI'TEY



Feux tricolores, stop, sens interdits et autres... Le **CODE DE LA ROUTE** s'impose à tous ! Un CHEVAL MONTE est considéré comme un VEHICULE !

Spécificité de nos plaines : les **bandes enherbées** ! Ce sont des tapis d'herbe en bordure de champs, le long des cours d'eau. Attention : ce ne sont pas des chemins mais des parties de champs... Donc des **propriétés privées** ! Merci de ne pas les emprunter !



Rassurez les non cavaliers ! Piétons et vététistes sont parfois impressionnés de croiser plusieurs chevaux. **ANNONCEZ VOUS** et **croisez-les ou doublez les AU PAS**, saluez-les, notre bonne entente et la réputation des cavaliers randonneurs dépendent de vous !

Entre cavaliers, les **mêmes règles de sécurité et de courtoisie** s'imposent. **DOUBLEZ VOUS AU PAS** en vous annonçant suffisamment tôt ! Et saluez-vous, parlez-vous... c'est une rando !

Nous vous rappelons également que vous devez être en mesure de **CONTROLLER VOTRE MONTURE AUX 3 ALLURES DANS LE GROUPE**.



Qui dit groupe dit également **respect de ceux qui le constituent** : tout le monde n'a pas le même niveau d'équitation, ni la même aisance. Si vous trouvez le groupe trop lent, libre à vous de le quitter pour aller faire vos allures sans les imposer à ceux qui veulent rester sur un rythme tranquille.

De même, si votre cheval a du mal à rester entouré de nombreux autres chevaux, rien ne vous empêche de partir avec 2 ou 3 cavaliers. Le **but est pour tous d'être en sécurité et de pratiquer sa passion sans pression**. Donc à vous de **BIEN CHOSIR VOTRE PLACE DANS LE GROUPE**. En pièce jointe, vous trouverez la liste des rubans de signalisation à attacher si besoin à la queue de votre cheval afin de signaler à tous ce qu'il en est.

Il est évident que, en tout bon randonneur ou apprenti-randonneur que vous êtes, vous vous devez **d'être le plus autonome possible pour la lecture d'une carte de randonnée**. Vos comparses de randonnée sont également là pour se faire plaisir avant tout, non pour jouer les guides équestres. Et sait-on jamais, si un souci survient, il vous faut être **capable de retourner à votre camion/van seul**. Il n'est néanmoins pas interdit de **demandeur de l'aide, avec courtoisie**, l'entraide faisant partie intégrante des valeurs de l'association !

Lors des retrouvailles, des arrêts aux points de ralliement, votre **cheval doit être tenu en main ou bien attaché** (ligne d'attache, camion/van...). **EN AUCUN CAS, votre cheval ne doit être laissé en liberté**, quelle que soit son éducation et ses habitudes.

Les accords que nous obtenons des communes ou des propriétés privées parfois, dépendent du souvenir que nous laissons.

La bonne ambiance de nos sorties depuis 10 ans maintenant dépend également du respect de ces conseils.

Alors, nous comptons sur vous !!

Un grand « Merci » à Eva Munoz pour ces merveilleux dessins datant de 2008 déjà mais on ne s'en lasse pas !